

BULLETIN D'INSCRIPTION :
Biologie cellulaire et Immunologie
22-23 mai 2014
Frais d'inscription : 180 euros
Date limite d'inscription : 7 mai 2014
(Dans la limite des places disponibles)

Ce bulletin d'inscription vaut **INSCRIPTION DEFINITIVE**
(Accord ferme de prise en charge ou paiement immédiat)

i En cas de désistement, veuillez prévenir par mail uniquement, le secrétariat de la SFLS, au plus tard 10 jours avant le début de la formation.

Dans le cas contraire, les frais d'inscription seront dus.

NOM :

Prénom :

Profession :

Employeur :

Email

Téléphone portable :

Coordonnées précises de la personne et du service à qui devront être transmises la facture et la convention (si nécessaire)

NOM Prénom :

Adresse :

Email

Tél. :

Bulletin à adresser au :

Secrétariat SFLS

Hôpital du Tondu - Groupe hospitalier Pellegrin
33076 BORDEAUX

Tél : 05 56 96 47 91 - Fax : 05 56 79 60 87

Email : sfls@wanadoo.fr - www.sfls.aei.fr

OBJECTIFS GLOBAUX

En 20 ans les progrès de la recherche ont permis de transformer l'infection par le VIH en maladie chronique.

Ils ont permis également de pénétrer dans l'intimité de la cellule et de ses relations avec le virus permettant de cerner des cibles thérapeutiques étonnantes.

Cette situation permet de mettre à jour les concepts d'éradication ou de guérison fonctionnelle, mais ces concepts sont-ils du domaine du fantasme ou de la réalité prochaine ? L'objectif de cette formation est de faire le point sur des notions de base en biologie cellulaire souvent oubliées ou obsolètes et de permettre aux participants de se forger une idée sur l'avenir de cette pathologie. Nos patients sont friands de cette information et notre discours doit être clair. Nous espérons que cette formation y contribuera.

Le Public attendu

Praticiens Hospitaliers engagés dans la lutte contre le VIH et souhaitant une mise à niveau en biologie cellulaire.

Jeunes praticiens, virologues, immunologistes, pharmaciens qui souhaitent compléter leurs connaissances sur le domaine.

Association régie par la loi 1901
Enregistrée le 21 avril 1994 à la Préfecture du Nord n° 5/28995
Hôpital du Tondu - Groupe Hospitalier Pellegrin
Place Amélie Raba Léon - 33076 BORDEAUX Cedex
Tél 05 56 96 47 91 - Fax 05 56 79 60 87 email: sfls@wanadoo.fr

Séminaire de Formation
de la



PRE-PROGRAMME

BIOLOGIE CELLULAIRE et IMMUNOLOGIE
appliquées au VIH

22-23 MAI 2014

NANTES

Organisateurs :
Dr Eric BILLAUD
Dr Jade GHOSN

Jeudi 22 mai 2014

MATIN

9h00 Accueil
(Eric BILLAUD – Jade GHOSN)

9h15 Présentation de la formation

9h30 Biologie cellulaire : Quoi de neuf en 20 ans ?

- Les organites et leurs fonctions
- Production protéique
- Transcription, promoteurs, restriction
- génomique
- Messagerie cellulaire
- Si RNA, mRNA

10h30 *Pause*

11h00 Ingénierie cellulaire au service des virus

- Virus ARN
- Virus ADN
- Retrovirus

12h30-14H00 : Déjeuner

APRES-MIDI

14h00 Immunologie cellulaire

Le Lymphocyte dans tous ses états
Les organes immunocompétents

Maturation lymphocytaire

- Activation
- Central memory Etc...

Les clusters de différenciation
les Interleukines

Présentation de l'Ag, la réponse immune
cellulaire

15h30 *Pause*

16h00 Microbiote, immunité digestive, LPS, CD14s

17h00 fin de la première journée

Vendredi 23 mai 2014

MATIN

8h30 Application au VIH : Virologie

- Le cycle dans la cellule
- LEDGF, Chromatine, Si RNA et autres fadaïses
- 1 LTR, 2LTR, DNA intégré, episomal, CCR5 CCR2 CXCR4

10h00 *Pause*

10h30 Réservoirs : Anatomiques, cellulaires quelle exploration ?

12h30-14H00 : Déjeuner

APRES-MIDI

14h00 Eradication, guérison fonctionnelle

15h30 Evaluation : E Billaud

16h00 fin de la session

FRAIS D'INSCRIPTION : 180 EUROS

Sauf mention contraire, ces frais incluent l'accès aux sessions de formation, les repas du midi et le matériel pédagogique distribué.

Ils ne comprennent pas les frais d'hébergement, les repas du soir, et les petits-déjeuners lorsque la formation a lieu sur plusieurs jours.

Procédure d'inscription :

Si vous souhaitez vous inscrire à cette formation, merci de remplir le bulletin d'inscription et le retourner au secrétariat de la SFLS. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour informations complémentaires.

L'accès aux formations se fait en fonction des places disponibles dans l'ordre d'arrivée des demandes.

Règlement :

- Par chèque joint avec votre bulletin d'inscription (à l'ordre de la SFLS)
- Ou, si vous obtenez un accord de prise en charge de la part de l'organisme de formation continue dont vous dépendez, merci de transmettre les coordonnées de cet organisme à la SFLS qui fera les démarches administratives.

En cas d'impossibilité de financement institutionnel, la SFLS vous offre la possibilité de vous inscrire à titre individuel pour un montant de 35 €, en fonction des places disponibles. Si vous choisissez cette option, vous devez obligatoirement transmettre à la SFLS la notification de refus de prise en charge de l'organisme dont vous dépendez.